

Marché de la Balise

Inauguration du deuxième bloc commercial

Jean-Paulin ALLOGO
Port-Gentil/Gabon

La cérémonie y relative a été rehaussée par la présence du ministre délégué à l'Intérieur, en charge des Collectivités locales, Guy Maixent Mamiaka, et du gouverneur de la province de l'Ogooué-Maritime, Martin Boguikouma.

APRÈS le premier inauguré en août 2014, ce fut le tour, lundi dernier, du second bloc commercial du marché de la Balise, situé au deuxième arrondissement de la commune de Port-Gentil, d'être réceptionné.

La cérémonie y relative, était rehaussée par la présence du ministre délégué à l'Intérieur, Guy Maixent Mamiaka, aux côtés du gouverneur de la province de l'Ogooué-Maritime, Martin Boguikouma.

Avant la coupure du ruban symbolique, l'édile de la commune, Bernard Apérano, a précisé que l'ouvrage livré est le fruit d'un partenariat entre la mairie de Port-Gentil et la société civile immobilière Yasmine, suite à une délibération du conseil municipal, et qui avait donné lieu à la signature d'une convention de concession approuvée par la tutelle, donc le ministère de l'Intérieur. « La construction des marchés est un axe qui, comme les voiries, l'assainissement, les logements sociaux, constitue une priorité dans la feuille de route du conseil municipal », a-t-il dit.



Le maire Bernard Apérano pendant son allocution.

« Cette feuille de route se déploie en adéquation avec le Plan stratégique Gabon émergent, conçu et impulsé par le président de la République, le chef de l'Etat, Son Excellence Ali Bongo Ondimba, qui œuvre pour la réalisation de nos projets », a-t-il ajouté.

Succédant au maire Apérano, le ministre délégué Guy Maixent Mamiaka a d'abord adressé les chaleureuses félicitations et tous les encouragements à l'équipe municipale pour son dynamisme, matérialisé par une politique visible et concrète d'aménagement d'espaces commerciaux. Il a souligné que sous l'angle économique, la réalisation des infrastructures permettra le renforcement des capacités financières par la mobilisation de nouvelles ressources dont les collectivités locales ont de plus en plus besoin, afin de jouer un rôle de partenaire privilégié de l'Etat dans la réalisation du développement économique et social du Gabon, en harmonie

avec le Plan stratégique Gabon émergent. « Cette réalisation s'inscrit dans l'axe 2 du projet de



La coupure du ruban symbolique par le ministre Guy-Maixent Mamiaka.

société "l'Avenir en confiance" du chef de l'Etat, président de la République, Son Excellence

Ali Bongo Ondimba pour qui la décentralisation doit devenir une réalité », a précisé le membre du gouver-

nement.

Enfin, Mohamed Fakir, intervenant au nom de Tabaja, directeur général de l'entreprise adjudicataire SCI Yasmine, a précisé que le nouvel ouvrage, ouvert au public, est un bâtiment de type moderne s'étendant sur 30 mètres de longueur, et 26 mètres de large. Il se dresse sur un étage et comporte 80 étals et 52 box. « Ce nouveau bâtiment du marché (...) constitue un espace complémentaire pour le confort de nombreux commerçants, qui y trouveront les commodités essentielles à l'exercice de leurs activités commerciales », a-t-il renchéri.



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET (Service de Consultant-Firme)

République Gabonaise
Projet d'appui à la Chambre de Commerce, d'Agriculture, d'Industrie, des Mines et de l'Artisanat du Gabon (PACCAIMAG)

N° d'Avis à Manifestation d'Intérêt :

AMI N°01/PACCAIMAG/BAD/CCAAMAG/CEP/CP/09/2015

Marché de services : Mise en place de la Bourse de la Sous-traitance et des Partenariats du Gabon (BSTPG)

AMI N°02/PACCAIMAG/BAD/CCAAMAG/CEP/CP/09/2015

Marché de services : Mise en place du Centre de Gestion Agréé (CGA)

AMI N°03/PACCAIMAG/BAD/CCAAMAG/CEP/CP/09/2015

Marché de services : Mise en place du Centre d'Arbitrage, de Médiation et de Conciliation du Gabon (CAMC-GA)

Référence de l'accord de financement : Don FAD : 5500155008001

N° d'identification du Projet : P6GA6K00-006

1. La République Gabonaise a reçu du Fonds d'Assistance Technique en faveur des Pays à Revenu Intermédiaire (FAT-PRI), un don en vue du financement du projet d'appui à la Chambre de Commerce, d'Agriculture, d'Industrie, des Mines et de l'Artisanat du Gabon (CCAAMAG). Ledit Projet vise à renforcer les capacités de la CCAAMAG pour lui permettre de remplir sa mission de promotion des PME-PMI, notamment à partir de la mise en place de la Bourse de la Sous-traitance et des Partenariats du Gabon, du Centre de Gestion Agréé et du Centre d'Arbitrage, de Médiation et de Conciliation du Gabon.
2. Les services prévus au titre des présents contrats individuels prévoient que le Consultant aura pour charge d'appuyer la CCAAMAG dans la mise en place de ces structures avec les résultats suivants pour chacun :

Conception :

 - Les missions et les objectifs généraux, opérationnels et spécifiques de sont définis ;
 - Le cadre institutionnel, fonctionnel et organisationnel est proposé ;
 - Les activités stratégiques et les processus opérationnels, le schéma organisationnel est défini et implémenté.

Mise en œuvre :

 - Les structures sont opérationnelles ;
 - leurs modèles économiques de gestion sont élaborés.
3. La Cellule d'Exécution du Projet (CEP), invite les consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations susmentionnées (brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables, disponibilité des connaissances nécessaires parmi le personnel, etc.). Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.
4. Les critères d'éligibilité, l'établissement des listes restreintes et la procédure de sélection seront conformes aux « Règles et Procédures pour l'utilisation de consultants » du groupe de la Banque Africaine de Développement, édition de mai 2010, révisée en juillet 2012, qui sont disponibles sur le site web à l'adresse : <http://www.afdb.org>. L'intérêt manifesté par un consultant n'implique aucune obligation de la part de l'Emprunteur de le retenir sur la liste restreinte.
5. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessus, aux heures locales et jours d'ouverture des bureaux : 08h00 à 15h30, du lundi au vendredi.
6. La date initiale de remise des candidatures, initialement prévue au plus tard le 10 octobre 2015, et déjà publiée sur le site web de l'UNDB, est reportée au 23 novembre 2015.

Les dossiers de candidatures doivent être déposés sous enveloppe à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le 23 novembre 2015 à 15h00 (heure locale) et mentionner expressément le numéro intégral de l'AMI concerné et le Marché de Services.

A l'attention de Monsieur le Coordonnateur du PACCAIMAG.
Adresse : 38 avenue du Marquis de Compiègne. BP : 2234 Libreville – GABON.
Tél. + 241 01 72 20 64 / + 241 06 24 95 95. Email : arempantot@hotmail.com.



Vue extérieure du nouveau bloc inauguré.



Mohamed Fakir, représentant le DG de SCI, l'entreprise adjudicataire, intervenant à son tour.